

Hiérarchisation

Tableau 2. 1 Classement des différents besoins

|      | Besoins principaux   | Gravité | Transversalité | Etendue | Pertinence PAC | Classement (2*G+T+E) * P |
|------|--|---------|----------------|---------|----------------|--------------------------|
| 1.11 | Soutenir des revenus agricoles viables   | 4       | 4              | 4       | 4              | 64                       |
| 1.13 | Augmenter la résilience économique des exploitations   | 4       | 4              | 4       | 4              | 64                       |
| 6.12 | Accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers des pratiques favorables à la biodiversité                        | 4       | 4              | 4       | 3              | 48                       |
| 6.13 | Développer un réseau écologique cohérent et suffisant pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité | 4       | 4              | 4       | 3              | 48                       |
| 5.12 | Préserver la qualité des sols  | 4       | 4              | 4       | 3              | 48                       |
| 7.11 | Aider les jeunes à s'installer en agriculture  | 4       | 4              | 4       | 3              | 48                       |
| 7.12 | Améliorer l'attractivité de l'activité agricole  | 4       | 3              | 4       | 3              | 45                       |
| 4.13 | Favoriser le stockage de carbone   | 4       | 3              | 4       | 3              | 45                       |
| 2.12 | Améliorer la compétitivité en matière de coûts des exploitations et de l'IAA   | 4       | 3              | 4       | 3              | 45                       |
| 1.12 | Lutter contre l'instabilité des revenus agricoles  | 4       | 3              | 4       | 3              | 45                       |
| 3.13 | Rééquilibrer les relations au sein des filières alimentaires   | 4       | 3              | 4       | 3              | 45                       |
| 4.11 | Créer les conditions générales permettant la transition des exploitations agricoles et forestières (d)                 | 3       | 4              | 4       | 3              | 42                       |
| 4.14 | Augmenter la résilience au changement climatique des exploitations agricoles et forestières                            | 3       | 4              | 4       | 3              | 42                       |
| 5.11 | Créer les conditions générales permettant la transition des exploitations agricoles et forestières (e)                 | 3       | 4              | 4       | 3              | 42                       |
| 5.13 | Préserver la qualité de l'eau  | 3       | 4              | 4       | 3              | 42                       |
| 6.11 | Créer les conditions générales permettant la transition écologique des exploitations agricoles et forestières (f)      | 3       | 4              | 4       | 3              | 42                       |
| X.12 | Améliorer la diffusion des connaissances   | 3       | 4              | 4       | 3              | 42                       |
| X.11 | Favoriser l'innovation en adéquation avec les attentes de la société   | 3       | 4              | 4       | 3              | 42                       |
| X.13 | Encourager l'utilisation des outils numériques   | 3       | 4              | 4       | 3              | 42                       |

|      |   |   |   |   |   |    |
|------|---|---|---|---|---|----|
| 9.11 | Favoriser l'adaptation de l'offre agricole aux nouvelles attentes de la société                     | 3 | 3 | 4 | 3 | 39 |
| 3.12 | Favoriser le regroupement de l'offre  | 3 | 3 | 4 | 3 | 39 |
| 4.12 | Réduire les émissions de GES du secteur agricole  | 3 | 4 | 3 | 3 | 39 |
| 2.11 | Favoriser l'adaptabilité des agriculteurs aux nouvelles opportunités                                | 3 | 3 | 3 | 3 | 36 |
| 8.12 | Encourager le développement du tourisme rural   | 3 | 4 | 2 | 3 | 36 |
| 8.11 | Améliorer l'attractivité des zones rurales  | 3 | 3 | 3 | 3 | 36 |
| 3.11 | Encourager les systèmes de qualité  | 3 | 4 | 2 | 3 | 36 |
| 5.14 | Préserver la qualité de l'air   | 2 | 3 | 4 | 3 | 33 |
| 1.14 | Renforcer le capital humain par la formation et le conseil  | 2 | 4 | 3 | 3 | 33 |
| 9.12 | Sensibiliser les consommateurs et la restauration collective à une alimentation saine et équilibrée | 2 | 3 | 4 | 3 | 33 |
| 9.13 | Réduire le volume des déchets et favoriser leur valorisation et leur traitement                     | 2 | 3 | 4 | 3 | 33 |
| 2.13 | Soutenir le développement des filières émergentes agricoles et forestières                          | 3 | 3 | 2 | 3 | 33 |

Tableau 2. 2 Légende des couleurs du tableau de classement des besoins

|  |                        |
|--|------------------------|
|  | Besoin environnemental |
|  | Besoin économique      |
|  | Besoin social          |

Justification des cotes attribuées

| Besoin 1.11            | Soutenir des revenus agricoles viables  |            |                |         |
|------------------------|---|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs par rapport au reste de la société  |            |                |         |
|                        | augmenter le revenu des exploitations bovines   |            |                |         |
|                        | encourager les productions à plus haute valeur ajoutée (qualité différenciée, nouveaux débouchés non alimentaires...)   |            |                |         |
|                        | optimiser le conseil en matière de performance économique des exploitations   |            |                |         |
|                        | développer des modes de commercialisation permettant une juste rémunération (filières courtes...)   |            |                |         |
|                        | soutenir la création de structures pour la valorisation de filières émergentes (par ex. le traitement des produits agricoles pour des usages non alimentaires) ou qui permettent une meilleure valorisation des productions   |            |                |         |
|                        | encourager la coopération dans la chaîne agricole et alimentaire ainsi que les investissements en commun  |            |                |         |
|                        | sensibiliser les consommateurs à la juste rémunération des producteurs  |            |                |         |
|                        | augmenter la transparence dans la fixation des prix au sein des chaînes agroalimentaires  |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité   | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 4   | 4          | 4              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation est mauvaise et se dégrade. En 2000, le RT/UT représentait 68% du RC (revenu comparable). En 2019, ce rapport n'est plus que de 44%. Le revenu agricole issu de l'élevage bovin est faible et les aides de la PAC couvrent l'essentiel de celui-ci. La valeur ajoutée n'est pas répartie équitablement au sein de la chaîne alimentaire.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (aide à l'investissement, paiement de base, etc.).</p> <p><b>Transversalité</b> : ce besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (revenus), environnemental (moyens financiers disponibles pour l'environnement) et social (niveau de vie équitable).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les agriculteurs sur l'ensemble du territoire car l'agriculture est peu rentable et les revenus des agriculteurs sont fortement dépendants des aides de la PAC.</p> |            |                |         |

|                        |   |            |                |         |
|------------------------|---|------------|----------------|---------|
| Besoin 1.12            | <b>Lutter contre l'instabilité des revenus agricoles</b>  |            |                |         |
| Sous-besoins           | favoriser la diversification des spéculations et la diversification non agricole  |            |                |         |
|                        | développer des outils de gestion des risques  |            |                |         |
|                        | mobilisation plus rapide des mesures de gestion de crises de l'OCM et le développement d'instruments de financement   |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité   | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 4   | 3          | 3              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation est mauvaise et se dégrade. L'évolution du RC augmente de façon continue, alors que l'évolution du RT/UT diminue de façon discontinue (courbe diminuant en dents de scie). Les prix des produits agricoles sont beaucoup plus fluctuants que par le passé. 85% des exploitations étaient spécialisées en 2016. Les agriculteurs utilisent peu les outils de gestion des risques. Le fonds des calamités intervient de plus en plus souvent ces dernières années.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (aide à l'investissement, paiement de base, gestion des risques, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (calamités).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique et social, mais pas dans le domaine de l'environnement.</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les agriculteurs sur l'ensemble du territoire.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

| Besoin 1.13            | Augmenter la résilience économique des exploitations   |            |                |         |
|------------------------|--|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | inciter à la mise en place de systèmes plus résilients (diversification agricole et non agricole, boisement de type alignement, haie ou agroforestier, pratiques économes en intrants et en main-d'œuvre, autonomie fourragère...)   |            |                |         |
|                        | soutenir les investissements de protection contre les risques climatiques  |            |                |         |
|                        | renforcer la prévention dans le domaine sanitaire en soutenant les investissements en biosécurité et en encourageant les mesures de lutte précoce  |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 4  | 4          | 4              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation est mauvaise et se dégrade. La résilience continue à diminuer (augmentation des évènements climatiques défavorables impactant les revenus agricoles et amplification du phénomène de spécialisation des exploitations).</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (éco-régimes, formation/conseil, aide à l'investissement, etc.), mais il n'en existe pas dans le cadre d'autres politiques.</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique, social et environnemental (pratiques économes en intrants, boisement).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les agriculteurs sur l'ensemble du territoire (les risques liés au changement climatique touchent tous les agriculteurs wallons. Ils doivent tous s'adapter à l'évolution du climat).</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

| Besoin 1.14            | Renforcer le capital humain par la formation et le conseil  |            |                |         |
|------------------------|---|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | encourager la formation continue, la transposition des résultats de la recherche et l'encadrement   |            |                |         |
|                        | encourager l'utilisation des TIC par les agriculteurs   |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité   | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 2   | 3          | 4              | 3       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation n'est pas satisfaisante mais s'améliore. En 1990, 30% des agriculteurs recevaient une formation agricole élémentaire ou complète contre 45% en 2016. Pour les moins de 35 ans, le pourcentage d'agriculteurs ayant reçu une formation était de 53,1% en 1990 contre 73% en 2016. Les agriculteurs utilisent encore peu les TIC, mais la situation s'améliore progressivement.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (formation/ conseil) et dans le cadre d'autres politiques (centres pilotes/expérimentation, Digital Wallonia).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique, social et environnemental (la recherche et la formation concernent les 3 domaines).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne une majorité d'agriculteurs sur l'ensemble du territoire. Certains agriculteurs sont intéressés par les nouvelles technologies et se forment déjà aux nouvelles techniques et technologies agricoles.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

| Besoin 2.11            | Favoriser l'adaptabilité des agriculteurs aux nouvelles opportunités   |            |                |         |
|------------------------|--|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | encourager la formation continue, la transposition des résultats de la recherche et l'encadrement (notamment dans l'application de la législation alimentaire)   |            |                |         |
|                        | informer les agriculteurs sur l'évolution des demandes du marché   |            |                |         |
|                        | favoriser les pratiques et les investissements qui permettent de répondre aux nouvelles attentes de l'aval (IAA, consommateurs)  |            |                |         |
|                        | encourager l'utilisation des TIC par les agriculteurs comme outils d'aide à la décision  |            |                |         |
|                        | soutenir une recherche agricole en adéquation avec les nouveaux besoins des agriculteurs   |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 3  | 3          | 3              | 3       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation n'est pas bonne mais ne se dégrade pas. Il existe peu de promotion, d'interactions entre agriculteurs et consommateurs, les agriculteurs utilisent peu les TIC.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (formation/conseil, aides à l'investissement, innovation/coopération) et en dehors (centres pilotes/expérimentaux)</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (demandes du marché), social (répondre aux attentes des consommateurs), mais il ne concerne pas l'environnement.</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne une majorité d'agriculteurs sur l'ensemble du territoire. Certains agriculteurs se forment et s'adaptent aux évolutions du marché.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

|                        |  |            |                |         |
|------------------------|--|------------|----------------|---------|
| Besoin 2.12            | <b>Améliorer la compétitivité en matière de coûts des exploitations et de l'IAA</b>  |            |                |         |
| Sous-besoins           | soutenir les investissements visant à augmenter la compétitivité de l'exploitation agricole/l'entreprise agroalimentaire   |            |                |         |
|                        | encourager les pratiques permettant de réduire les charges (réduction des intrants, réduction des charges de mécanisation par la coopération, économie d'énergie...)   |            |                |         |
|                        | encourager le développement de filières à haute valeur ajoutée, réunissant les différents acteurs de la chaîne, et permettant de répartir ensuite équitablement cette VA entre tous les acteurs  |            |                |         |
|                        | maîtriser le coût d'accès au foncier   |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 4  | 3          | 3              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation est mauvaise et se dégrade. Les coûts de production ont augmenté dans certaines filières comme les céréales et les bovins. Le prix du foncier agricole est élevé et continue d'augmenter.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (formation/conseil, aides à l'investissement, innovation/ coopération) et dans le cadre d'autres politiques (bail à ferme et outils de gestion foncière).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique et social. Le besoin ne répond pas automatiquement aux objectifs environnementaux.</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les agriculteurs sur l'ensemble du territoire.</p> |            |                |         |



Justification des cotes attribuées

| Besoin 2.13            | <b>Soutenir le développement des filières émergentes agricoles et forestières</b>   |            |                |         |
|------------------------|---|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | encourager l'expérimentation et les investissements innovants   |            |                |         |
|                        | favoriser la coopération entre producteurs et au sein de la filière agricole et forêt-bois  |            |                |         |
|                        | faciliter l'accès à la formation, au conseil et à la diffusion des connaissances et saisir les opportunités de développement des produits déficitaires où, après analyse, la Wallonie peut être concurrentielle (comme par exemple filière ovine, maraîchage, protéines végétales, céréales panifiables...)   |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité   | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 3   | 3          | 3              | 2       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation n'est pas optimale mais elle ne devrait pas évoluer défavorablement. Il y a un manque de structures de valorisation de produits agricoles pour de nouveaux débouchés ou pour les produits bio.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (formation/conseil, aides à l'investissement, innovation/ coopération) et dans le cadre d'autres politiques (centres pilotes/ expérimentaux).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique et social.</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne une minorité d'agriculteurs sur l'ensemble du territoire. Par définition, les produits émergents ne concernent qu'un petit nombre d'agriculteurs.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

| Besoin 3.11            | Encourager les systèmes de qualité  |            |                |         |
|------------------------|---|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | développer les produits répondant aux nouvelles attentes des consommateurs (produits locaux, bio, labels, misant sur le bien-être animal...)  |            |                |         |
|                        | informer les consommateurs (campagnes de promotion, identification des producteurs via l'étiquetage...) et les sensibiliser à une juste rémunération des producteurs  |            |                |         |
|                        | soutenir les investissements liés à la production et la transformation/commercialisation de ces produits  |            |                |         |
|                        | mettre en place une législation sanitaire/alimentaire plus adaptée en faveur des modes de production, transformation et commercialisation par les producteurs, leurs groupements et les TPE   |            |                |         |
|                        | favoriser l'encadrement des producteurs/transformateurs dans l'application des législations alimentaires  |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité   | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 3   | 3          | 4              | 2       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : les systèmes de qualité ne sont pas encore très développés et la situation ne devrait pas évoluer. Il existe plusieurs labels de qualité différenciée (AOP, IGP, STG, label régional wallon, label européen), mais la Wallonie a perdu plusieurs cahiers de charges en porcs. Le secteur bio se développe de façon continue. La sensibilité des consommateurs envers une rémunération juste aux producteurs augmente.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (formation/ conseil, aides à l'investissement, bio) et dans le cadre d'autres politiques (systèmes de qualité, promotion).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (soutenir les investissements, développer des produits sous label), social (informer les consommateurs) et environnemental (systèmes de qualité respectueux de l'environnement comme le bio).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne une minorité d'agriculteurs sur l'ensemble du territoire.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

|                        |   |            |                |         |
|------------------------|---|------------|----------------|---------|
| Besoin 3.12            | <b>Favoriser le regroupement de l'offre</b>   |            |                |         |
| Sous-besoins           | soutenir la constitution d'OP de façon à renforcer le pouvoir de négociation des agriculteurs   |            |                |         |
| Sous-besoins           | soutenir les investissements destinés à regrouper l'offre et à transformer/commercialiser les produits  |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité   | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 3   | 3          | 3              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation est mauvaise et n'évolue que très faiblement. Depuis 2015, la Wallonie a reconnu quatre groupements de producteurs (GP) (secteurs de la viande porcine, bovine et ovine), deux organisations de producteurs (OP) (secteurs du lait et des oléo-protéagineux) et une nouvelle organisation interprofessionnelle (OIP) (secteur de la viande bovine).</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (aides à l'investissement, innovation/coopération) et dans le cadre d'autres politiques (halls relais, participation dans des coopératives).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique et social mais pas dans le domaine de l'environnement.</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne une majorité d'agriculteurs sur l'ensemble du territoire étant donné que la majorité de ceux-ci ne font pas partie d'un groupement.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

| Besoin 3.13            | Rééquilibrer les relations au sein des filières alimentaires   |            |                |         |
|------------------------|--|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | améliorer la transparence dans la fixation des prix et des marges et de leur répartition au sein de chaque filière en encourageant les démarches de contractualisation amont-aval comprenant des clauses de répartition de la valeur ajoutée   |            |                |         |
|                        | poursuivre la concertation de la chaîne agroalimentaire  |            |                |         |
|                        | soutenir les agriculteurs dans la maîtrise de leurs coûts  |            |                |         |
|                        | encourager les organisations interprofessionnelles   |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 4  | 3          | 3              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation est mauvaise et se dégrade. Le secteur de la transformation des produits agricoles, et encore davantage celui de la distribution, devraient poursuivre leur concentration. La valeur ajoutée n'est pas répartie équitablement au sein de la chaîne alimentaire et on constate une détérioration des termes de l'échange.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (OP/GP) et dans le cadre d'autres politiques (concertation de chaîne).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique et social mais pas dans le domaine de l'environnement.</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les agriculteurs sur l'ensemble du territoire.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

|                        |  |            |                |         |
|------------------------|--|------------|----------------|---------|
| Besoin 4.11            | <b>Créer les conditions générales permettant la transition des exploitations agricoles et forestières</b>  |            |                |         |
| Sous-besoins           | développer la formation, le conseil, l'accompagnement des agriculteurs et des sylviculteurs dans le sens d'un renforcement de la résilience des exploitations et d'un impact favorable sur le changement climatique  |            |                |         |
|                        | stimuler les changements de comportement d'achat des consommateurs pour accompagner la transition des exploitations  |            |                |         |
|                        | favoriser la production d'énergie renouvelable et inciter aux économies d'énergie  |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 3  | 3          | 4              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation n'est pas satisfaisante et ne devrait pas évoluer. La formation des agriculteurs en matière d'environnement et de climat est insuffisante. L'agriculture wallonne présente une faible résilience au changement climatique. Les consommateurs se tournent davantage vers les produits locaux et durables.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (LEADER, formation/conseil, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (promotion).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (le changement climatique influence les revenus agricoles), social (statut des agriculteurs, comportement d'achat des consommateurs) et environnemental.</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les agriculteurs sur l'ensemble du territoire. Tous les agriculteurs wallons peuvent diminuer l'impact de leurs activités sur le changement climatique.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

| Besoin 4.12            | Réduire les émissions de GES du secteur agricole   |            |                |         |
|------------------------|--|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | favoriser des formes d'agriculture moins consommatrices d'intrants, en particulier l'azote (minéral et organique à action rapide)  |            |                |         |
|                        | redévelopper la complémentarité entre cultures et élevage  |            |                |         |
|                        | développer un élevage plus extensif, avec davantage d'autonomie alimentaire  |            |                |         |
|                        | améliorer la gestion des effluents d'élevage   |            |                |         |
|                        | encourager le maintien des stocks de carbone existants   |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 3  | 3          | 4              | 3       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : entre 1990 et 2017, les émissions de GES d'origine agricole ont diminué de 14,7 %, mais la quantité de carbone contenu dans le sol diminue.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (éco-régimes, MAEC, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (promotion, aides au boisement, etc.).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (autonomie fourragère), environnemental (gestion des effluents, diminution des intrants, etc.) et social (la réduction de la consommation d'intrants a une influence positive sur la santé du consommateur).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne une majorité des agriculteurs sur l'ensemble du territoire (destiné essentiellement aux éleveurs).</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

| Besoin 4.13            | <b>Favoriser le stockage de carbone</b>  |            |                |         |
|------------------------|--|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | préserver les prairies permanentes et les maintenir en bon état agronomique et environnemental   |            |                |         |
|                        | encourager les pratiques sylvicoles visant à favoriser le stockage du carbone  |            |                |         |
|                        | reconstituer les forêts de façon résiliente  |            |                |         |
|                        | encourager les pratiques agricoles en grandes cultures visant à favoriser le stockage du carbone   |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 4  | 3          | 3              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation est mauvaise et se dégrade. Par rapport à la période 2004-2014, les sols sous cultures ont subi une diminution moyenne de 11 % de leurs teneurs en COT en Ardenne et de 18% en Région jurassique et les teneurs en COT des sols sous prairies permanentes ont baissé de 10% en Région limoneuse, de 3% en Haute Ardenne, de 8% en Ardenne et de 11% en Région Jurassique.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (éco-régimes, MAEC, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (aides à la plantation).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (maintenir le potentiel productif des sols) et environnemental (stockage du carbone, préserver les prairies permanentes, etc.).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les agriculteurs sur l'ensemble du territoire. Tant les éleveurs doivent être encouragés à maintenir leurs prairies que les cultivateurs à améliorer la teneur en carbone des sols.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

|                        |  |            |                |         |
|------------------------|--|------------|----------------|---------|
| Besoin 4.14            | <b>Augmenter la résilience au changement climatique des exploitations agricoles et forestières</b>   |            |                |         |
| Sous-besoins           | favoriser la diversification des spéculations agricoles  |            |                |         |
|                        | favoriser les pratiques agricoles et sylvicoles plus résilientes   |            |                |         |
|                        | soutenir la diversification non agricole   |            |                |         |
|                        | orienter la recherche vers des systèmes/pratiques/espèces/variétés résilientes aux événements climatiques extrêmes   |            |                |         |
| Priorisation du besoin | mettre à disposition des agriculteurs des outils de gestion des risques (assurances, mutualisation...)   |            |                |         |
|                        | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 3  | 3          | 4              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation est mauvaise et ne devrait pas évoluer. Les exploitations ont une faible résilience au changement climatique : il y a peu de diversité génétique et de diversification des activités agricoles ; les outils de gestion des risques sont très peu développés.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (éco-régimes, MAEC, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (recherche/formation...).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (résilience aux événements climatiques, outils de gestion du risque), environnemental (pratiques résilientes par rapport au changement climatique) et social (diversification non agricole par exemple).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les agriculteurs/forestiers sur l'ensemble du territoire. Tous les agriculteurs et forestiers sont concernés par le changement climatique (répétition des épisodes de sécheresse ces dernières années et attaques de ravageurs en forêts).</p> |            |                |         |



Justification des cotes attribuées

|                        |  |            |                |         |
|------------------------|--|------------|----------------|---------|
| Besoin 5.11            | <b>Créer les conditions générales permettant la transition des exploitations agricoles et forestières</b>  |            |                |         |
| Sous-besoins           | développer la formation, le conseil, l'accompagnement et la sensibilisation des agriculteurs pour encourager l'adoption de pratiques agricoles et sylvicoles préservant les ressources   |            |                |         |
|                        | encourager l'agriculture de précision  |            |                |         |
|                        | stimuler les changements de comportement d'achat des consommateurs (citoyens, collectivités...) pour accompagner la transition des exploitations agricoles et forestières  |            |                |         |
|                        | renforcer le soutien aux régimes de qualité ayant un impact positif sur les ressources naturelles  |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 3  | 3          | 4              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation n'est pas optimale mais ne devrait pas évoluer négativement. L'agriculture de précision est encore peu utilisée par les agriculteurs, la formation et le conseil en environnement/climat sont insuffisants.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (LEADER, formation/conseil, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (plans wallons, organismes de formation permanente, etc.).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (agriculture de précision), environnemental (préserver les ressources) et social (santé).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les agriculteurs (éleveurs et cultivateurs) et les forestiers sur l'ensemble du territoire.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

| Besoin 5.12            | <b>Préserver la qualité des sols</b>  |            |                |         |
|------------------------|---|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | préserver le potentiel productif/la fertilité des sols agricoles et forestiers (érosion hydrique, teneur en matière organique, diminution des intrants)   |            |                |         |
|                        | développer un élevage plus extensif   |            |                |         |
|                        | favoriser les prairies permanentes et les maintenir en bon état agronomique et environnemental  |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité   | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 4   | 3          | 4              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation est mauvaise et se dégrade. L'érosion hydrique reste un problème important dans les régions de cultures ; la teneur en matière organique dans les sols diminue.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (éco-régimes, MAEC, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (cellule GISER, décret sol).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (préserver le potentiel productif des sols), environnemental et social (santé).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les agriculteurs sur l'ensemble du territoire. Tant les éleveurs doivent être encouragés à maintenir leurs prairies que les cultivateurs à améliorer la teneur en carbone des sols et lutter contre l'érosion.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

|   |  |            |                |         |
|---|--|------------|----------------|---------|
| Besoin 5.13   | <b>Préserver la qualité de l'eau</b>   |            |                |         |
| Sous-besoins  | favoriser des formes d'agriculture moins consommatrices d'intrants                                     |            |                |         |
|   | diminuer l'arrivée d'intrants dans les cours d'eau   |            |                |         |
|   | améliorer la gestion des effluents d'élevage   |            |                |         |
|   | veiller à une utilisation raisonnable de l'eau dans le cadre du développement éventuel de l'irrigation |            |                |         |
| Priorisation du besoin  | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|   | 3  | 3          | 4              | 4       |
| <p><b>Gravité</b> : la situation n'est pas satisfaisante (surtout au nord du sillon Sambre et Meuse) mais ne se dégrade pas. Les teneurs en nitrates présentent une tendance à la baisse dans les eaux souterraines. 30 % des masses d'eau de surface n'atteignent pas le bon état écologique. En matière de pesticides, la situation est relativement stable.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (éco-régimes, MAEC, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (plans wallons).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (diminution des intrants), environnemental et social (santé).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les agriculteurs (éleveurs via les effluents d'élevage et les cultivateurs par l'utilisation des engrais et produits phytopharmaceutiques) sur l'ensemble du territoire.</p> |  |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

|                        |  |            |                |         |
|------------------------|--|------------|----------------|---------|
| Besoin 5.14            | <b>Préserver la qualité de l'air</b>   |            |                |         |
| Sous-besoins           | inciter à une réduction des émissions d'ammoniac (modes d'élevage plus extensif ou moins émetteurs de NH3)   |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 2  | 3          | 3              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation est mauvaise mais s'améliore. Les émissions d'ammoniac ont baissé entre 1990 et 2019 de 28%. Elles devraient continuer à baisser suite à la diminution du cheptel.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (éco-régimes, MAEC, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (au niveau wallon et national).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines environnemental (qualité de l'air) et social (santé).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les agriculteurs (éleveurs pour les émissions du bétail et cultivateurs pour les émissions dues aux engrais) sur l'ensemble du territoire.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

|   |   |            |                |         |
|---|---|------------|----------------|---------|
| Besoin 6.11   | <b>Créer les conditions générales permettant la transition écologique des exploitations agricoles et forestières</b>  |            |                |         |
| Sous-besoins  | développer la formation, le conseil, l'accompagnement et la sensibilisation des agriculteurs sur les pratiques agricoles basées sur le développement de la biodiversité                     |            |                |         |
|   | stimuler les changements de comportement d'achat des consommateurs (citoyens, collectivités...) pour accompagner la transition écologique des exploitations                                 |            |                |         |
|   | poursuivre les actions de recherche et de développement dans l'agriculture écologiquement intensive (telle que définie dans le Code de l'Agriculture) et les solutions basées sur la nature |            |                |         |
| Priorisation du besoin  | Gravité   | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|   | 3   | 3          | 4              | 4       |
| <p><b>Gravité</b> : la situation n'est pas bonne mais n'évolue pas négativement. Les formations sont insuffisantes en matière d'environnement/climat et de biodiversité. Les programmes de recherche intègre de plus en plus ces thématiques. Les consommateurs sont, plus que par le passé, sensibles aux produits respectueux de l'environnement.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (leader, formation/conseil, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (centres pilotes/expérimentation, organismes de formation permanente).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (diminution des intrants), environnemental (développement de la biodiversité) et social (santé, changement de comportement du consommateur).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les agriculteurs sur l'ensemble du territoire.</p> |   |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

| Besoin 6.12            | Accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers des pratiques favorables à la biodiversité   |            |                |         |
|------------------------|---|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | favoriser les formes d'agriculture moins consommatrices d'intrants  |            |                |         |
|                        | favoriser les prairies permanentes et les maintenir en bon état à la fois agronomique et environnemental  |            |                |         |
|                        | favoriser les formes d'élevage plus extensif et autonome en fourrages (réduction des importations de protéines), dont les pratiques sont moins impactantes pour la biodiversité   |            |                |         |
|                        | développer le rôle de la biodiversité fonctionnelle pour les agriculteurs, en levier de transition vers le bas intrants   |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité   | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 4   | 3          | 4              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation est mauvaise et se dégrade encore. L'utilisation des MAEC et de tout ce qui a déjà été mis en place n'a pas permis d'enrayer le déclin de la biodiversité.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (éco-régimes, MAEC) et dans le cadre d'autres politiques (plantation de haies, projets Life).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (impacts sur les revenus agricoles), environnemental (développement de la biodiversité) et social (santé).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les agriculteurs sur l'ensemble du territoire car tant les éleveurs que les cultivateurs sont concernés.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

|  |   |            |                |         |
|--|---|------------|----------------|---------|
| Besoin 6.13  | <b>Développer un réseau écologique cohérent et suffisant pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité</b>   |            |                |         |
| Sous-besoins   | restaurer et maintenir dans un état de conservation favorable les habitats et habitats d'espèces d'IC à l'échelle de la Wallonie, développer un maillage écologique suffisant, de qualité et bien réparti |            |                |         |
|  | améliorer la capacité d'accueil des grandes plaines de culture pour la petite faune   |            |                |         |
|  | assurer des sites de nidification et d'alimentation pour les oiseaux et des éléments favorables aux butineurs   |            |                |         |
|  | encourager la gestion extensive des prairies sensibles  |            |                |         |
|  | assurer une transition entre milieux ouverts et milieux boisés  |            |                |         |
| Priorisation du besoin   | Gravité   | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|  | 4   | 3          | 4              | 4       |
| <p><b>Gravité</b> : la situation est mauvaise et se dégrade. Plus de 90% des habitats d'intérêt communautaire en région atlantique et 95% en région continentale ont été jugés dans un état de conservation défavorable. 71% des espèces concernées par la directive habitat en région atlantique et 72% en région continentale ont été jugées dans un état de conservation défavorable en Wallonie. La superficie des prairies permanentes a régressé sur les 10 dernières années, mais semble se stabiliser depuis 2015. Les populations d'abeilles domestiques sont en déclin depuis la fin des années 90 partout en Europe.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (éco-régimes, MAEC, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (plans wallons, plantation de haies, etc.).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (impacts sur les revenus agricoles), environnemental (développement de la biodiversité) et social (santé).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les agriculteurs sur l'ensemble du territoire car tous les types de milieu sont concernés (prairies et terres de culture).</p> |   |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

| Besoin 7.11            | <b>Aider les jeunes à s'installer en agriculture</b>  |            |                |         |
|------------------------|---|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | soutenir la formation et l'encadrement  |            |                |         |
|                        | faciliter l'accès à la terre (disponibilité et prix) et au capital d'exploitation   |            |                |         |
|                        | faciliter l'accès au crédit   |            |                |         |
|                        | répondre aux besoins de trésorerie des jeunes qui viennent de s'installer   |            |                |         |
| Priorisation du besoin | soutenir la création d'exploitations, notamment le maraîchage sur de petites surfaces   |            |                |         |
|                        | Gravité   | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 4   | 3          | 4              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation n'est pas favorable et se dégrade. Le prix du foncier (qui est une composante importante du capital engagé) est élevé en Wallonie. En 2018, le capital mis en œuvre dans une exploitation agricole à caractère professionnel a augmenté de 19% par rapport à 2010. La population des exploitants âgés de moins de 45 ans diminue. Parmi les exploitants de 50 ans et plus, 21% seulement déclarent avoir un successeur.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (aides à l'investissement, paiement jeune, paiement redistributif, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (bail à ferme et outils de gestion foncière).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique, social et environnemental (le faible taux de renouvellement des agriculteurs menace l'entretien de l'environnement).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les jeunes agriculteurs sur l'ensemble du territoire. L'accès à la terre et le coût des investissements sont importants pour tous les jeunes agriculteurs quel que soit le type d'OTE.</p> |            |                |         |
|                        |   |            |                |         |



Justification des cotes attribuées

| Besoin 7.12            | Améliorer l'attractivité de l'activité agricole   |            |                |         |
|------------------------|---|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | améliorer le revenu des agriculteurs et la rentabilité du capital agricole en encourageant les productions à plus haute valeur ajoutée, en développant des modes de commercialisation permettant une juste rémunération, en encourageant la coopération et la diversification...  |            |                |         |
|                        | assurer un niveau de vie équitable aux jeunes agriculteurs par rapport au reste de la société   |            |                |         |
|                        | mettre à disposition des agriculteurs des outils de gestion des risques pour permettre de limiter la variabilité des revenus  |            |                |         |
|                        | répondre aux besoins de trésorerie des jeunes qui viennent de s'installer   |            |                |         |
|                        | améliorer l'image de l'agriculture auprès de la population  |            |                |         |
|                        | accompagner les jeunes agriculteurs pour les aider à faire face aux exigences réglementaires et administratives de plus en plus complexes et peu intégrées  |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité   | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 4   | 3          | 3              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation est mauvaise et se dégrade. En 2000, le rapport entre le RT/UT et le RC s'élevait à 68%. En 2019, ce rapport n'est plus que de 44%. La charge de travail est élevée et la rentabilité est faible. Les charges administratives sont de plus en plus complexes et l'image de l'agriculture auprès de la population ne s'améliore pas.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (aides à l'investissement, innovation/coopération, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (promotion).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (revenus agricoles) et social (vie sociale des agriculteurs peu compatible avec la charge de travail).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne tous les jeunes agriculteurs (et au-delà des jeunes, tous les agriculteurs et leur famille) sur l'ensemble du territoire.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

| Besoin 8.11  | <b>Améliorer l'attractivité des zones rurales</b>  |            |                |         |
|--|--|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins   | créer des emplois, spécialement pour les jeunes, via le soutien aux PME/TPE et notamment celles actives dans le secteur de l'IAA et du bois  |            |                |         |
|  | répondre aux besoins de la population rurale en préservant les services et commerces existants et en favorisant la création de services répondant aux besoins nouveaux, notamment ceux liés au vieillissement de la population |            |                |         |
|  | préserver et améliorer le cadre de vie des populations rurales   |            |                |         |
|  | encourager le développement du numérique (formations à l'utilisation des outils numériques, création d'espaces de coworking...)  |            |                |         |
|  | encourager l'innovation, y compris sociale, la mutualisation et la coopération entre les acteurs des territoires ruraux  |            |                |         |
| développer le secteur de la seconde transformation du bois surtout en feuillus (création de débouchés pour les feuillus)   |  |            |                |         |
| Priorisation du besoin   | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|  | 3  | 3          | 3              | 3       |
| <p><b>Gravité</b> : la situation n'est pas satisfaisante (essentiellement dans certaines zones rurales), mais ne devrait pas se dégrader. Dans le cadre du vieillissement de la population, les services d'aide à domicile sont de plus en plus souvent sollicités et ne peuvent pas répondre adéquatement à toutes les demandes des aînés. Certaines zones connaissent des problèmes de mobilité et de disparition des services et commerces. En 2019, le taux d'emploi des jeunes en Wallonie reste inférieur à la moyenne belge et à la moyenne européenne. La Wallonie possède 18,4% du chiffre d'affaire de la filière bois en Belgique alors que 79,4 % de la superficie boisée se trouve en Wallonie.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (aides à l'investissement, innovation/coopération, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (PCDR).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (emplois) et social (répondre aux besoins de la population rurale).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne une majorité de la population rurale (essentiellement les personnes âgées et les jeunes) sur l'ensemble du territoire.</p> |  |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

|  |   |            |                |         |
|--|---|------------|----------------|---------|
| Besoin 8.12  | <b>Encourager le développement du tourisme rural</b>                        |            |                |         |
| Sous-besoins   | préserver les paysages liés aux activités agricoles et forestières          |            |                |         |
|  | améliorer la qualité du patrimoine bâti et des infrastructures touristiques |            |                |         |
|  | soutenir la coopération entre acteurs touristiques                          |            |                |         |
| Priorisation du besoin   | Gravité   | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|  | 3   | 3          | 4              | 2       |
| <p><b>Gravité</b> : la situation n'est pas optimale mais ne devrait pas se dégrader. L'analyse SWOT relève le vieillissement du parc wallon d'hébergements de vacances, le manque d'adaptation des infrastructures touristiques aux nouveaux souhaits des touristes qui sont des freins à l'expansion du tourisme en milieu rural. Elle pointe également que plusieurs initiatives ont été mises en place ces dernières années en matière de tourisme/gastronomie.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (aides à l'investissement, Natura2000, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (aides du Commissariat Général au Tourisme, PCRD/PCDN).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (création d'emplois dans le secteur touristique), environnemental (préserver les paysages) et social (préservation/amélioration du cadre de vie).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne une minorité de la population rurale (celle qui est active dans le tourisme) sur l'ensemble du territoire.</p> |   |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

| Besoin 9.11  | <b>Favoriser l'adaptation de l'offre agricole aux nouvelles attentes de la société</b>   |            |                |         |
|--|--|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins   | encourager la formation continue et l'encadrement (notamment dans l'application de la législation alimentaire)   |            |                |         |
|  | favoriser les pratiques et les investissements qui permettent de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (réduction des intrants, réduction de l'utilisation des antibiotiques...)   |            |                |         |
|  | améliorer la position des agriculteurs dans la chaîne de valeur et encourager les démarches de contractualisation amont-aval basées sur l'engagement réciproque de mieux répondre au consommateur et valoriser la montée en gamme dans le prix au producteur |            |                |         |
|  | soutenir les démarches visant un approvisionnement local et durable (notamment les circuits courts), les démarches de qualité et les démarches collectives   |            |                |         |
|  | communiquer vers les consommateurs pour améliorer leur connaissance de l'agriculture   |            |                |         |
| Priorisation du besoin   | alléger la charge administrative des exploitants   |            |                |         |
|  | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|  | 3  | 3          | 3              | 4       |
| <p><b>Gravité</b> : la situation est mauvaise, mais ne devrait pas évoluer négativement. La formation s'améliore ; par contre, la répartition de la valeur ajoutée dans la chaîne alimentaire n'est pas favorable aux producteurs. Les charges administratives restent lourdes et complexes. La production agricole bio continue à se développer.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (aides à l'investissement, formation/ conseil, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (système qualité, SOCOPRO).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (améliorer la position des agriculteurs dans la chaîne de valeur) et social (communiquer avec les consommateurs).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne toute la population sur l'ensemble du territoire car l'ensemble de la population est concerné par la santé.</p> |  |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

|                        |  |            |                |         |
|------------------------|--|------------|----------------|---------|
| Besoin 9.12            | <b>Sensibiliser les consommateurs et la restauration collective à une alimentation saine et équilibrée</b>   |            |                |         |
| Sous-besoins           | informer le grand public en matière de santé   |            |                |         |
|                        | encourager la consommation de produits locaux, sains et issus de pratiques durables  |            |                |         |
|                        | améliorer les informations à disposition des consommateurs sur les caractéristiques des produits agricoles et agroalimentaires, les modalités de production  |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 2  | 3          | 3              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation s'améliore. Les consommateurs se tournent davantage vers des produits plus sains (succès du bio) et vers une alimentation plus équilibrée. La communication en matière d'alimentation saine et équilibrée augmente.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (formation/ conseil) et dans le cadre d'autres politiques (promotion, actions menées par le fédéral).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (encourager la consommation de produits locaux) et social (santé).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne toute la population sur l'ensemble du territoire car la santé concerne tout le monde.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

| Besoin 9.13            | Réduire le volume des déchets et favoriser leur valorisation et leur traitement  |            |                |         |
|------------------------|--|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | lutter contre le gaspillage alimentaire  |            |                |         |
|                        | encourager l'économie circulaire et la biométhanisation  |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 2  | 3          | 3              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation est mauvaise, mais s'améliore. Plusieurs plans wallons visent à réduire la quantité de déchets et le gaspillage alimentaire.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (formation/ conseil) et dans le cadre d'autres politiques (organismes de formation permanente, plans wallons).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (économie circulaire) et environnemental (diminution du gaspillage).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin concerne toute la population sur l'ensemble du territoire.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

|                        |  |            |                |         |
|------------------------|--|------------|----------------|---------|
| Besoin X.11            | <b>Favoriser l'innovation en adéquation avec les attentes de la société</b>  |            |                |         |
| Sous-besoins           | sensibiliser, accompagner et valoriser les changements de pratiques agricoles pour répondre aux nouvelles attentes de la société   |            |                |         |
| Sous-besoins           | développer les outils de dialogue entre agriculteurs et citoyens   |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
| Priorisation du besoin | 3  | 3          | 4              | 4       |
| Priorisation du besoin | <p><b>Gravité</b> : la situation n'est pas optimale mais ne devrait pas évoluer négativement. La formation des agriculteurs s'améliore. Il existe de nombreux organismes qui dispensent des conseils mais il y a des lacunes dans certains domaines. Il existe peu d'outils de dialogue entre agriculteurs et citoyens. La recherche évolue en abandonnant progressivement l'objectif unique d'augmentation de la productivité.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (innovation/coopération, formation/ conseil, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (centres pilotes, organismes de formation permanente...).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique (nouvelles opportunités de débouchés), environnemental (pratiques durables) et social (communication entre citoyens et agriculteurs).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin est transversal et concerne donc toute la population sur l'ensemble du territoire.</p> |            |                |         |

Justification des cotes attribuées

| Besoin X.12            | <b>Améliorer la diffusion des connaissances</b>   |            |                |         |
|------------------------|---|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | rationaliser le système de conseil et d'encadrement (supprimer les redondances, combler les lacunes, mettre en réseau les organismes de conseil et d'encadrement) en le rendant plus indépendant  |            |                |         |
|                        | renforcer les interactions entre les différents acteurs de la recherche, du développement, de l'encadrement et du conseil avec les agriculteurs et représentants des secteurs   |            |                |         |
|                        | favoriser l'approche systémique en termes de conseil (vision globale de l'exploitation)   |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité   | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 3   | 3          | 4              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation doit être améliorée mais ne se dégrade pas. Le conseil (surtout dans certains domaines) et les interactions entre les acteurs doivent être développées. Les redondances doivent être supprimées.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (formation/ conseil) et dans le cadre d'autres politiques (centres pilotes/ expérimentation, SOCOPRO).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique, environnemental et social.</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin est transversal et concerne donc tous les agriculteurs sur l'ensemble du territoire.</p> |            |                |         |



Justification des cotes attribuées

| Besoin X.13            | <b>Encourager l'utilisation des outils numériques</b>  |            |                |         |
|------------------------|--|------------|----------------|---------|
| Sous-besoins           | soutenir les investissements liés à l'acquisition d'outils numériques par les agriculteurs ou la filière forêts-bois   |            |                |         |
|                        | sécuriser les agriculteurs dans leurs usages du numérique et des équipements connectés vis-à-vis de la protection et propriété de leurs données  |            |                |         |
|                        | mettre à disposition des agriculteurs l'encadrement et le conseil nécessaire en matière d'équipement et d'utilisation des outils numériques  |            |                |         |
|                        | encourager l'utilisation des outils numériques dans les zones rurales, notamment via la mesure LEADER  |            |                |         |
| Priorisation du besoin | Gravité  | Pertinence | Transversalité | Etendue |
|                        | 3  | 3          | 4              | 4       |
|                        | <p><b>Gravité</b> : la situation pourrait être meilleure mais elle ne se dégrade pas. Le numérique est de plus en plus utilisé en agriculture et dans la filière bois mais, comparativement à d'autres pays/région, son usage est encore faible.</p> <p><b>Pertinence</b> : pour répondre à ce besoin, il existe des outils dans la PAC (innovation/coopération, formation/ conseil, etc.) et dans le cadre d'autres politiques (Digital Wallonia).</p> <p><b>Transversalité</b> : le besoin répond à des objectifs spécifiques dans les domaines économique, environnemental (agriculture de précision) et social (services en ligne...).</p> <p><b>Etendue</b> : le besoin est transversal et concerne tous les agriculteurs et acteurs de la filière bois sur l'ensemble du territoire.</p> |            |                |         |